

DOSSIER D'INSCRIPTION - POLE VIE LOCALE

Service Périscolaire: restauration scolaire, accueil périscolaire (écoles publiques)

Service Animation: Ecole municipale des sports, Espace jeunes, Tickets sports/Pass'sports

Année scolaire 2023-2024

Objet : Rentrée scolaire 2023

Dossier suivi par Céline Failler/ Florence Rolland-Courant

**A déposer en mairie
dès inscription dans votre établissement scolaire**



**Les inscriptions de vos enfants et adolescents à l'ensemble des services
devront ensuite obligatoirement se faire via le portail familles
(voir modalités en dernière page du dossier)**





1. Constitution du dossier d'inscription commun

Le dossier d'inscription concerne la scolarité de votre enfant, ses activités périscolaires et extrascolaires.

Pensez à mettre à jour votre compte via le portail en cas de changement (adresse, destinataire des factures, attestation de quotient familial, certificat d'absence...)

2. Grille tarifaire

La tarification, votée par le Conseil Municipal, est établie selon le **quotient familial** (déterminé selon la composition et les ressources annuelles de la famille *)

Les tarifs forfaitaires sont établis sur la base d'un tarif journalier x le nombre de jours réels de fonctionnement. Le tarif occasionnel permet à votre enfant de déjeuner de manière exceptionnelle et/ou de manière irrégulière.

- **Vous percevez des allocations de la CAF ou de la MSA**: Indiquez sur le dossier votre numéro d'allocataire et **joignez une attestation de quotient familial de moins de 1 mois**.
- **Vous ne percevez pas d'allocations CAF ou MSA**: le quotient familial est calculé en mairie par Mme Failler ou Mme Rolland-Courant (02.98.39.57.22 - portailfamille@bannalec.fr)

ATTENTION : En l'absence des pièces justificatives demandées le tarif maximal sera automatiquement appliqué pour la période en cours, **sans effet rétroactif**.

En cas de changement de situation professionnelle (perte d'emploi...) ou familiale (divorce, modification de la garde de l'enfant...), le quotient peut être révisé sur dépôt d'une nouvelle attestation (étude du dossier pour ceux ne percevant pas d'allocations).

 Le dossier sera mis à jour pour la période suivante, sans rétroactivité.

Pour information, des contrôles aléatoires pourront être effectués en cours d'année auprès de la CAF

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie (02.98.39.57.22 ou portailfamille@bannalec.fr)

* (1/12^{ème} des revenus imposables avant l'application des abattements fiscaux + prestations familiales mensuelles) / nombre de parts (Couple ou personne isolée = 2 parts; enfant à charge=0.5 part / 3^{ème} enfant=1 part / à partir du 4^{ème} enfant ou plus=1/2 part par enfant)

3. Restauration scolaire (délibération du 07.07.2023)

Quotient Familial		Jusqu'à 400 €	De 401 à 630 €	De 631 à 840 €	De 841 à 1050 €	De 1051 à 1260 €	A partir de 1261 €
		Montant facturé par enfant et par période					
Prix par repas		0.98 €	1.45 €	2.17 €	2.88 €	3.59 €	3.90 €
TARIF FORFAITAIRE	1 ^{ère} période	34.30 €	50.75 €	75.95 €	100.80 €	125.65 €	136.50 €
	2 ^{nde} période	34.30 €	50.75 €	75.95 €	100.80 €	125.65 €	136.50 €
	3 ^{ème} période	34.30 €	50.75 €	75.95 €	100.80 €	125.65 €	136.50 €
	4 ^{ème} période	34.30 €	50.75 €	75.95 €	100.80 €	125.65 €	136.50 €
TARIF OCCASIONNEL		4.10 €					
TARIF ADULTE		5.45 €					



Déductions

- Les absences seront déduites en cas de maladie, sous réserve de la transmission d'un certificat médical justifiant de **3 jours scolaires** d'arrêts consécutifs au minimum. Ce certificat doit être remis **en mairie** dans les **15 jours suivant la reprise** de l'enfant (sur le portail, par mail à portailfamille@bannalec.fr, ou dépôt en mairie)
- Les absences pour convenance personnelle ne seront pas déduites.

Régimes particuliers

La cuisine centrale peut élaborer des repas spécifiques, sur présentation d'un PAI

4. Accueil périscolaire (Ecoles publiques) (délibération du 07.07.2023)

Quotient familial	Accueil périscolaire		
	Matin	Soir	Matin + Soir
Jusqu'à 400€	0.39€	0.67€	0.80€
De 401 à 630 €	0.51€	0.87€	1.03€
De 631 à 840€	0.75€	1.30€	1.54€
De 841 à 1050€	0.97€	1.72€	2.04€
De 1051 à 1260€	1.22€	2.14€	2.52€
A partir de 1261€	1.32€	2.31€	2.74€

Accueil à partir de 7h00 le matin,
jusque 19h00 le soir



Rappel:
5€ de facturés par ¼ entamé après 19h

ACCUEIL PERISCOLAIRE - RESTAURATION

Périodes	Dates des factures
4 septembre au 16 novembre 2023	Décembre 2023
17 novembre 2023 au 30 janvier 2024	Février 2024
1 février au 16 avril 2024	Avril 2024
18 avril au 5 juillet 2024	Juillet 2024

! Pour les écoles publiques, une facturation commune sera établie pour la restauration et l'accueil périscolaire.

5. Moyens de paiement :

Le paiement s'effectue à la réception de la facture:

- directement en ligne via le portail
- en chèque, à la trésorerie (3 rue du Pouligoudu BP138 29391 QUIMPERLE Cedex)
- chez les buralistes, grâce au QR code présent sur votre facture



**En cas de contestation concernant les factures,
s'adresser en Mairie (02.98.39.57.22 ou portailfamille@bannalec.fr)**



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

! Tout dossier incomplet sera refusé

FICHE ENFANT

Nom: Prénom: Sexe: M F

Né(e) le: à Nationalité:

Tél. mobile (enfant): Courriel (enfant):

Ecole fréquentée:

Classe: Enseignant:

RESTAURATION SCOLAIRE:

Inscription **forfaitaire**

Inscription **occasionnelle**

! Si non renseigné, application par défaut du tarif forfaitaire

FICHE FAMILLE

REPRESENTANT 1:

Nom/Prénom:

Né(e) le: à:

EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE: | Oui | Non

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone: fixe:

mobile:

Courriel:@.....

REPRESENTANT 2:

Nom/Prénom:

Né(e) le: à:

EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE: Oui Non

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone: fixe:

mobile:

Courriel:@.....

FRERES ET SOEURS

Nom/Prénom Date de naissance

.....

.....

Nom/Prénom Date de naissance

.....

.....

ORGANISMES ET AFFILIATIONS

PRESTATIONS FAMILIALES

! Fournir une attestation de quotient familial de moins d'1 mois

Régime: CAF MSA Autre

N° allocataire:

ASSURANCES:

! Fournir une attestation de l'assurance

Compagnie d'assurance:

N° police/ contrat:

Date d'échéance:

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:



DOSSIER MEDICAL

MEDECINS TRAITANTS

Nom/Prénom:

Ville:..... Téléphone.....

HOSPITALISATION

Autorisation d'hospitalisation en cas d'urgence: Oui Non
(services de secours qui déterminent l'établissement hospitalier approprié)

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Père

Mère

! Bien renseigner les N° de téléphone en page 1

Autres personnes: (précisez)

cocher la case si
autorisées à venir
chercher l'enfant

Nom Prénom	Téléphone	
.....	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>

VACCINS

- Vaccins obligatoires à jour oui

- Vaccins non obligatoires effectués:

HANDICAP

Mental Degré de handicap:

Physique Degré de handicap:

MALADIES INFANTILES

L'enfant a déjà eu les maladies suivantes:

Asthme Coqueluche Oreillons Otite

Roséole Rougeole Rubéole Scarlatine Varicelle

ANTECEDENTS MEDICAUX

Précisez:

ALLERGIES

Précisez:

REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE

Précisez:

MEDICAMENTS PRESCRITS

**fournir une ordonnance médicale*

Précisez:

PAI (projet d'accompagnement individuel)

Oui

Non

AUTORISATIONS DIVERSES

**Cochez les cases pour valider l'autorisation*

- Autorisation de participer aux activités proposées

- Autorise mon enfant à quitter seul la structure d'accueil à partir deh.....

- Autorisation de filmer/photographier l'enfant lors des activités

- Autorisation de diffusion images/films dans la presse ou internet

ATTESTATIONS ET DECHARGES

Je soussigné(e).....responsable légal(e) de l'enfant,

- atteste de l'exactitude des renseignements portés sur ce document et m'engage à signaler tout changement en mairie.

- m'engage à régler auprès du Trésor Public, dès réception de la facture, la participation demandée pour la présence de mon enfant.

- décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident en dehors des heures de prise en charge par la municipalité.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

- Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de gestion des services souscrits (exemples : inscription, facturation) et sont destinées uniquement au(x) gestionnaire(s) de ces services.

- Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

J'accepte

Date et Signature:

Création d'un compte Portail Famille

La municipalité a intégré le système du Portail Famille; **les inscriptions de vos enfants à l'ensemble de nos services doivent **obligatoirement** être faites par ce lien:**

- *périscolaire : accueil périscolaire, restauration scolaire*
- *animation : école municipale des sports, tickets sports/Pass'sports, Espace jeunes*

Dès enregistrement de votre dossier, vous recevrez un mail contenant un lien pour créer votre compte, qu'il vous appartiendra ensuite de compléter ou modifier. (pensez à vérifier vos courriers indésirables).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le pôle Vie Locale en Mairie: 02.98.39.57.22 ou portailfamille@bannalec.fr

Nom Prénom du responsable légal 1 : N°Tel :

Adresse postale :

Adresse mail :

Nom Prénom du responsable légal 2 : N°Tel :

Adresse postale (si différente) :

Adresse mail :

Adresse mail pour création compte portail famille:.....

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance

PORTAIL FAMILLE - MAIRIE DE BANNALEC

Informations importantes

Le portail famille est accessible à cette adresse: <https://cocopaq.portail-familles.net/>

Merci de créer votre compte dès réception du lien.

Les inscriptions de vos enfants devront ensuite obligatoirement se faire par ce biais.

! Un seul mail peut être rattaché à l'enfant (même en cas de séparation)

Mode opératoire

1. Ma connexion :

Après réception du lien, je me connecte et je mets à jour, si besoin, mes informations personnelles (compte famille et fiche enfant)

Mes réservations : - Restauration (pour le régime "occasionnel" uniquement) / garderie: je sélectionne les jours sur le calendrier, au minimum 48h à l'avance.

- Service animation (Tickets sports/Pass'sports été/Espace jeunes): le planning apparait à minima 2 semaines avant le début des vacances. Les réservations sont à effectuer minimum 7 jours à l'avance.

2. Ma confirmation

Le pôle vie locale valide mes réservations par mail dans les 48h, avec le détail de ma demande.

Les demandes acceptées sont mentionnées en vert; celles refusées en rouge, mais conservées sur liste d'attente (sauf demande contraire de votre part).

3. Ma facturation

A chaque fin de période, un mail m'informe de la disponibilité de la facture sur le portail. 3 options pour la régler :

- Par CB directement sur mon compte portail famille
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public (trésorerie de Quimperlé)
- Chez les buralistes, grâce au QR code présent sur votre facture



Page d'accueil après création du compte

Portail famille
DU PAYS DE QUIMPERLÉ
PORCHED FAMILH BRO KEMPERLE



Mon compte famille



Quimperlé Communauté Kemperle Kumuniezh

.....@.....

Accueil

Mon compte

Déconnexion

Informations du compte

Modifier les informations de la famille

Modifier mon login (adresse mail)

Modifier mon mot de passe

Enfants

X (10 ans et 11 mois)

Adultes

Y

Gérer vos réservations restauration scolaire / périscolaire / ALSH

+ Gestion des réservations

Rechercher

N°	Réfèrent	Etablissement / Période	Crée le ...	Etat	Voir
Aucun élément					

Afficher 5 éléments / page 0 élément

Pièces justificatives à fournir

+ Ajouter un document

Mes documents	Dossier	Voir
Aucun élément		

Afficher 5 éléments / page 0 élément

Pour réserver:
cliquez, sélectionnez la prestation concernée puis les jours souhaités. En bas de page, validez, confirmez la réservation et enfin cliquez sur "terminer". Vos réservations apparaitront ici et pourront alors être modifiées ou annulées (en cliquant sur la loupe qui se trouvera sous "voir"

A chaque rentrée scolaire, ou en cas de changements:
- vérifiez les informations du compte famille
- Mettez à jour la fiche enfant

Les factures apparaitront ensuite sur le portail; vous pourrez les régler directement en ligne